

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 26 MARS 2018

OBJET / GAIA

Vente de bois

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
19 mars 2018

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 23

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatcegy, M. Peio Etchelecu, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Vincent Goytino, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Vincent Goytino à M. Roger Barbier, M. Jean-Jacques Lassus à Mme Pascale Lespade, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Pascal Bourguet à M. Jean-Noël Magis.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de M. Devèze, premier adjoint,

Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

FIXE le prix de vente du stère de bois à :

- Bois abattu à 20 €,
- Bois sur pied à 16 €,
- Acacia sur pied à 22 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :



Pour le Maire empêché
Eliane NOBLIA

Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/03/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/03/2018